



MAIRIE DE CAMPAN
HAUTES-PYRÉNÉES

Conseillers en exercice : 15
Nombre de présents : 12
Nombre de votants : 15
Pour : 0
Contre : 14
Abstention : 1

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 05 DÉCEMBRE 2024
(Date de convocation : 29 novembre 2024)

Délibération N° 20241205-29

Le 5 décembre deux mille vingt-quatre à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Campan, en séance publique, sous la présidence de M. Alexandre Pujo-Menjouet, Maire.

Étaient présents : M. Alexandre Pujo-Menjouet, Maire, Mme Dominique Borgella-Adjudant, M. Etienne Lay, M. Thierry Ribeiro, Jean-François Rabaud, M. Thibaut Maurin, Mme Sarah Laguerre, Mme Mélissa Pujo-Menjouet, Mme Aurore Ville, Laurent Santucci, M. Sylvain Saligot, M. Benjamin Soucaze-Soudat formant le quorum des membres en exercice.

Étaient absents :

Mme Charlotte Foubert : procuration donnée à Mme Aurore Ville
Mme Catherine Pécondon-Montgaillard : procuration donnée à Mme Dominique Borgella-Adjudant
Mme Viviane Torné : procuration donnée à M. Jean-François Rabaud

Objet : PROJET DE DIVERSIFICATION SDGT A LA MONGIE : CONSTRUCTION « TOUR D'ACTIVITES »

Monsieur le Maire présente en collaboration de Monsieur Saligot Sylvain, représentant communautaire à la SDGT, le projet concerné sursis le 11 avril 2024, et donne relecture plus complète de l'implantation d'une tour d'activités et de son modèle économique.

L'emplacement d'un agrès urbain au cœur d'un courtaou (lieu pastoral patrimonial) sur une estive appartenant à la commune de Campan sur La Mongie, de plus au pied d'un grand site candidat au patrimoine mondial de l'UNESCO, n'est pas raisonné.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- **Article Unique** : n'approuve pas le projet de diversification SDGT et refuse l'implantation de ce projet sur son domaine privé à La Mongie.

Date d'affichage : 13/12/2024

Fait pour extrait conforme
Le Maire
Alexandre Pujo-Menjouet